

UNION NATIONALE DES ZOUAVES

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
DÉCLARÉE LE 4 JUIN 1928

SIÈGE SOCIAL : 20 RUE D'AGUESSEAU 75 008 PARIS
ADHÉRENTE : À LA FNAM GROUPEMENT 241
AU COMITÉ DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE
PRÉSIDENT : BRUNO DE VILLEPIN



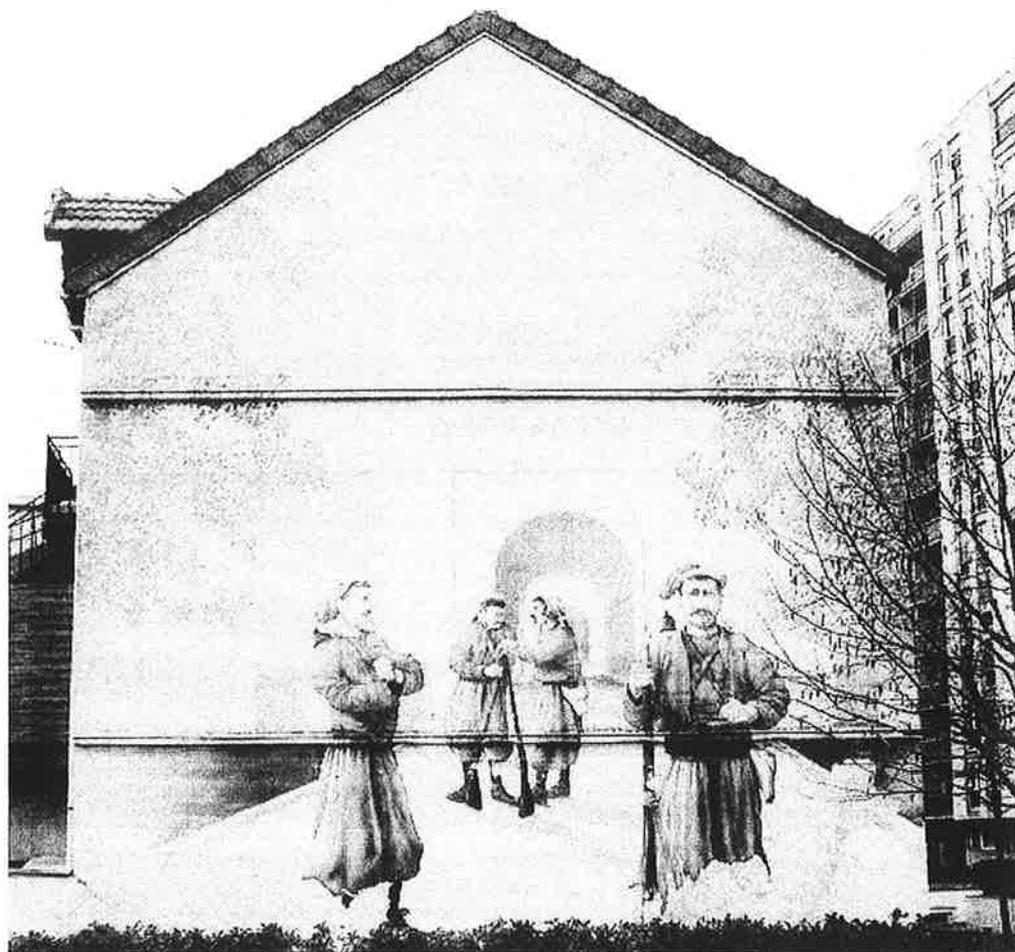
Bulletin n° 34

Juillet-Août-Septembre 2012

Rosny sous Bois

Agenda

- 26/08 cérémonie d'Auvelais Belgique
- 29/08-4/09 Congrès MGA à Ostheim le 30/08 dépôt gerbe à Munster
- 15/09 Assemblée Générale Amicale de l'Est au 1^{er} RT d'Epinal
- 19-20/ 09 Congrès FNAM à Dunkerque
- 5/10 visite du Musée de Meaux- à 20h15 C.A de l'UNDZ à Moussey
- 6/10 AG du 9è puis de l'UNDZ à Moussey- Ravivage de la Flamme



Sommaire

- Le Mémorial par le Président Bruno de Villepin
- La Butte des Zouaves *paru dans le bulletin de l'ANORI*
- Compte rendu de l'Assemblée générale du 2^{ème} Zouaves
Coxyde 28 mai 2012
- L'Union des Blessés de la Face et de la Tête
- Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe - Nouvelle revue *Combats et opérations*
- Nouveau Ministre de la Défense - Zouaves Valley
- Les Insignes
- 7 Mai 1945 à REIMS capitulation Allemande
- Le 1^{er} Zouaves
- Le Bain Maure - 6/7 septembre 1914...
- Hérimoncourt le 11/06/1978
- Initiative du Lt CI DUBROCA du 3^{ème} Zouaves
- Informations - Souscription



Chers Amis,

grâce au bulletin de l'Union, vous avez pu suivre les nombreuses péripéties qui ont marqué notre progression dans la réalisation de nos projets de réhabilitation de la Butte des Zouaves.

Nous voulions au départ, assurer la pérennité de ce site, établi sur un terrain privé sans aucune garantie de la part des propriétaires successifs, et lui rendre une dignité que les vandalismes lui ont fait perdre.

Grâce à la ténacité de fortes volontés locales, la Butte venait d'être mise sous la protection des Monuments Historiques :

Ce classement officiel nous invitait à aller plus loin, ce que nous avons décidé !

Dés nos premiers pas nous avons été accompagnés par la ferveur populaire et l'aide chaleureuse des Associations Patriotiques et de Mémoire, et les Collectivités locales n'ont pas ménagé leurs efforts pour atteindre notre but !

Hélas, dès ses premiers pas, nous avons trouvé un détenteur du terrain muré dans son silence, décidé à ne rien faire qui puisse nuire à un projet voisin d'enfouissement de déchets !

Gênés par la nécessité de ne pas intervenir dans la vie locale, nous avons tenté tout ce qui nous paraissait possible, chaque obstacle franchi faisait apparaître un autre.

Notre détermination ne s'est jamais démentie, car chaque obstacle nous obligeait à mieux définir notre But.

Si nous nous battons pour assurer l'avenir de ce lieu de Mémoire déjà choisi dès 1951 comme lieu de pèlerinage par les Zouaves survivants de 14/18, pourquoi ne pas sublimer ce lieu en lui conférant la dimension Nationale du Corps des Zouaves ? **Il y a Coxyde en Belgique...il y aura la Butte en France !**

La Commune de Moulin sous Touvent a voulu nous aider en nous offrant la jouissance d'une parcelle lui appartenant, au moyen d'un bail emphytéotique de 99 ans, à 240 mètres de la Butte, au long d'un chemin d'accès à ce site, à l'intérieur du périmètre de protection de celle-ci.

L'idée que nous avons acceptée est d'installer un **Jardin de Mémoire** inscrit dans un rectangle de 50 m de long bordant le chemin et sur 17 m de large. Un fossé limitera ce rectangle partiellement cloisonné par des haies.

- **En tête**, obligeant le visiteur à regarder également vers la Butte une grosse pierre terminée par une chéchia sculptée dans la masse (*l'idée était de Raymond Caminade*) et présentant une face gravée

« **A tous les Zouaves** »

- **Sur le socle**, en façade, pour rappeler le don de l'Amicale des Anciens de la 1^{ère} Division Blindée, l'inscription

1944 la 1^{ère} DB à ses Zouaves Portés 1945

Cette pierre de pays est précédée d'un carré de gros pavés ouvert par deux grosses bornes de pierre l'une frappée de **1831**, l'autre de **1962**.

A droite dans une loge de verdure ouverte sur l'allée centrale, deux grandes dalles de pierre :

- l'une portant les noms des pays et où nos régiments ont été engagés, avec les dates .
- l'autre rappelant la présence de la Butte, portant l'inscription Butte des Zouaves, entourée à chaque angle des sites voisins de 14/18 :

Quennevières le Bois St Mard Maison Rouge Carlepont

A gauche de l'allée une loge reste libre pour le cas où il faudrait accueillir les vestiges de la Butte si son propriétaire réussissait à la faire disparaître un jour, ainsi que la stèle rappelant l'exécution de six otages par la furie hitlérienne...

Nous avons éliminé tout métal, trop vite volé actuellement.

Nous avons choisi de ne pas citer les numéros des régiments : il y a eu des bis, des mixtes et ceux dont la vie a été trop brève.

Nous n'avons pas inscrit non plus les victoires qui figurent sur nos glorieux drapeaux.

Les Zouaves sont tous frères d'armes et ils ont inscrit une commune Histoire.

Les signes religieux des cimetières militaires, gravés sur la tranche de ces deux pierres, rappelleront leur sacrifice pour la France.

Nous attendons le signal pour signer le bail chez le Notaire.

La Convention d'architecte est signée.

La route est ouverte vers l'inauguration...

A quelle date ?

Car il ne faut pas oublier les subventions à chercher et à obtenir et les participations de toutes nos Amicales et chacun d'entre nous (*contre reçu pour déduction fiscale*).

Bonnes vacances à tous.

Le Président Bruno de Villepin.



La Butte des Zouaves



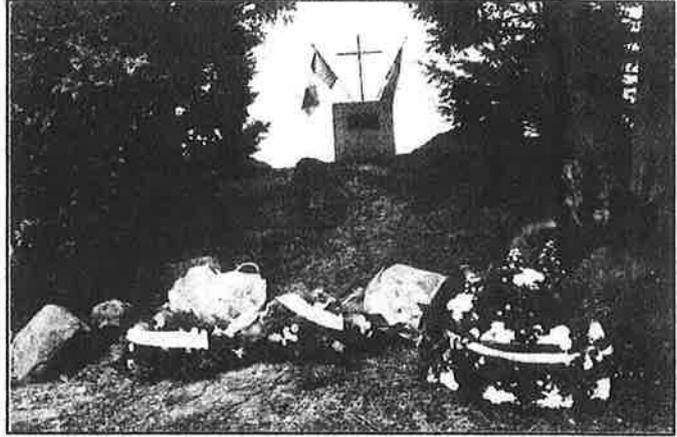
Un petit tertre, fait de queues de cochon, de barbelés et vestiges anciens, est à l'origine de la Butte des Zouaves.

La guerre des sapes a fait des ravages dans cette région picarde pleine de creutes.

La Butte, le Champignon, Carlepont, Puisaleine, la Ferme de Quennevières, le Bois Saint-Mard... tous les régiments de Zouaves y ont laissé des souvenirs douloureux. Ils n'existent plus depuis 1962.

Les Anciens Zouaves ont voulu, en plein accord avec la population de cette région martyre, laisser la trace de leur Mémoire sur ce site que la ferveur populaire a nommé la Butte des Zouaves.

Ce tertre est érigé sur un terrain privé dont le propriétaire n'entend ni s'en séparer, ni s'engager à le laisser à sa destination mémorielle.



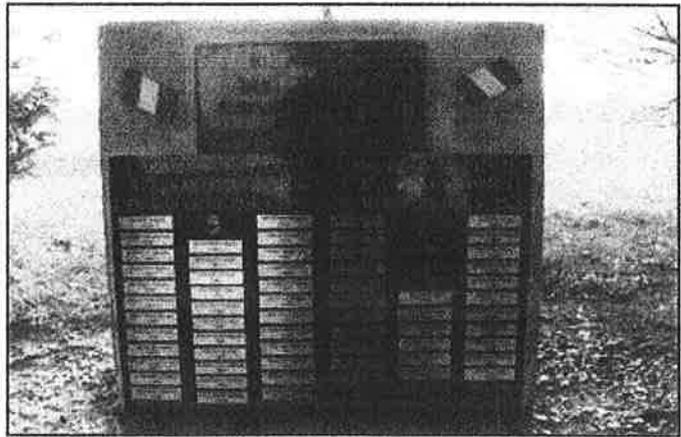
La Butte des Zouaves

La commune de Moulin sous Touvent vient de s'engager à louer, par bail emphytéotique, une parcelle toute proche, sur le même chemin d'accès.

La zone est protégée par un classement à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. L'Union Nationale des Zouaves doit respecter les orientations des architectes responsables de ces sites classés.

Un « jardin de Mémoire » va donc être installé à 240 mètres de la Butte : une stèle surmontée d'une chéchia rappellera les Zouaves et leur croissant, trois dalles indiqueront les théâtres d'opérations où les Zouaves servirent la France. Un espace sera réservé à réinstaller ce qui resterait de la Butte au cas où son propriétaire réussirait à la faire disparaître !...

Cette réalisation est rendue possible grâce à la dévolution des biens de l'Amicale des Anciens de la 1^{ère} Division Blindée de Rhin et Danube, lors de sa dissolution, en hommage à la nécessaire et courageuse collaboration des Zouaves comme Infanterie d'accompagnement de Fréjus à l'Autriche.



Les plaques d'hommage aux Zouaves des 9^{ème} et 2^{ème} Régiments tombés en Algérie ont rejoint la stèle aux Zouaves ensevelis sur place pendant la Grande Guerre

L'Union Nationale des Zouaves est maintenant certaine de la pérennité de la Butte et de l'inauguration du jardin de Mémoire avant la disparition des derniers Anciens Zouaves.

*Capitaine Bruno DE VILLEPIN
Président de l'Union Nationale des Zouaves
Membre de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie*

Echos de l'Amicale du 2^{ème} Zouaves

ASSEMBLEE GENERALE

Compte rendu de la réunion du 11 mai 2012 Tenue à la Maison des Médailleurs Militaires de Hyères (Var)

Le Président MERCADIER ouvre la séance à 18 heures. Après avoir souhaité la bienvenue aux adhérents présents : MM. De VILLEPIN, BOUILLON, BRANGER, CALDERON, CEZERAC, DOUCET, DUPUY, GILLES, JAMES, MILLET, NAVARRO, TRIBAUT, VILLER, et Mmes BRANGER, De VILMAREST, RICHARD, il accueille au sein de l'Assemblée Charles BRENUGAT, nouvel adhérent. Il transmet ensuite à l'assistance le salut de MM. BALLET, DODERO, GASSER, LAGET, RACCURT et de Mme de GUIBERT, absents excusés. Il transmet aussi la sympathie d'Hugues BOURDAIN, Président du 9^{ème} Zouaves.

Une pensée est demandée à la mémoire des camarades disparus depuis le dernier congrès : le Général Jean-Claude FUHR, Norbert SELVE, Pierre VANNELET ainsi qu'à celle de Jean SAINT-ANDRE, Président fondateur des Zouaves du Pas-de-Calais. Sont aussi associés à cette pensée, l'épouse d'André AGNEL, le petit-fils de Michel BALLET et le frère de Jacques VILLER.

Le Secrétaire Général entame l'Ordre du Jour en demandant à l'Assemblée si la rédaction du P.V. de la précédente Assemblée Générale (08 octobre 2011), paru dans MAGENTA n° 46, de décembre 2011, fait l'objet de remarques. Aucune n'étant présentée, le Procès Verbal, mis au vote, est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire Général passe ensuite à la présentation du Rapport d'Activités. Ce rapport ne concerne que six mois, la dernière Assemblée Générale ayant eu lieu en octobre 2011.

Comme à chaque fin de semestre, l'équipe responsable : René TRIBAUT, Serge JAMES et Louis MERCADIER, a réalisé et diffusé le bulletin de liaison n° 46 comprenant 32 pages avec deux photos couleur et reproduction d'un document.

Comme décidé lors de la dernière assemblée générale, le transfert du siège social de l'Amicale à la Maison des Combattants de Nîmes a été réalisé. Les divers documents nécessaires ont été préparés par le secrétaire et les démarches ont été effectuées par le Président à la Préfecture de Nîmes et auprès de l'Union Fédérale et la Maison des Combattants de cette ville. Une formalité administrative reste en cours d'être accomplie par le trésorier DOUCET pour ce qui concerne le Compte Postal de l'Amicale, pour la réception des relevés de comptes à l'adresse du trésorier.

Dans le même temps, le Président MERCADIER a entrepris les démarches auprès du VVF du Pradet (Var) pour le projet de rassemblement du congrès 2012. Mais le quota de 25 participants exigé n'ayant pas été atteint à la date fixée, le projet a été remplacé par le choix de la Maison des Médailleurs Militaires de Hyères pour la tenue du congrès, toujours sous la responsabilité du Président qui avait pris contact avec SOLDINI, ancien du Bataillon. Ce second projet a permis de prolonger le programme envisagé sur le dimanche favorisant ainsi les cérémonies et le repas de clôture, pour un prix moindre. Le trésorier DOUCET s'est chargé de l'enregistrement des inscriptions et la réception des chèques d'acompte.

Le Président MERCADIER et Claude BRANGER ont participé aux réunions du Conseil d'Administration de l'Union Nationale des Zouaves tenues à Paris et présidées par Bruno de VILLEPIN.

Les 21 et 22 mars, représentant le Président de l'Union, le Président MERCADIER a participé à la réunion des présidents de groupement de la FNAM à la Grande Garenne.

Aux manifestations du pèlerinage à la Butte des Zouaves, le 18 mars, présidées par Bruno de VILLEPIN, l'Amicale était représentée par Louis et Arlette MERCADIER, Claude et Michèle BRANGER et Robert VERNEUIL. Le drapeau de l'Union était porté par Louis MERCADIER. Le compte rendu pour le bulletin était confié à Michèle BRANGER.

Le secrétaire TRIBAUT et son adjoint JAMES ont exploité une liste d'anciens Zouaves fournie par RODDIER, en vue de recherche de nouvelles adhésions. Travail sans succès, les intéressés n'ayant effectué qu'un bref passage au Bataillon.

Mis au vote, le rapport d'activités a été adopté à l'unanimité.

Prenant à son tour la parole, le Trésorier DOUCET présente à l'Assemblée le bilan 2011 de l'Amicale en énumérant le détail des recettes et des dépenses dont le résultat laisse apparaître un déficit de 890 Euros.

Le trésorier souligne que l'effectif des adhérents est en diminution suite au vieillissement démographique entraînant des décès. Il est passé de 130 en 2008 à 104 en 2011 malgré les adhésions enregistrées dans cette période.

La parole étant donnée au Commissaire aux comptes, Claude BRANGER, ce dernier présente son rapport qui fait ressortir que son contrôle et ses vérifications spécifiques n'ont détecté aucune anomalie dans les comptes et qu'il n'a pas d'observations à faire sur le travail jugé régulier et sérieux du trésorier.

Mis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier signale ensuite qu'au jour de la réunion, 65 adhérents seulement ont acquitté leur cotisation. Le secrétaire lancera un appel aux retardataires dans le bulletin de juin en rappelant que les cotisations sont les seules ressources de l'Amicale. Le Président MERCADIER précise que le tirage et la diffusion de chaque Bulletin semestriel revient à 600 Euros.

Concernant la cotisation à fixer pour 2013, le Président et le Trésorier estiment que pour l'an prochain son montant peut encore être maintenu à 22 Euros (11 Euros pour les veuves). L'assemblée adopte la proposition à l'unanimité.

Vient ensuite la question de la prochaine assemblée générale afin d'en fixer la date et le lieu et de la prévoir, le cas échéant, dans un nouveau congrès. Répondant au Président qui demande un volontaire pour organiser un congrès, Pierre CEZERAC propose d'essayer de monter un projet pour un rassemblement dans le Sud-Ouest. Il lui est indiqué que ce projet devra être proposé au plus tard en novembre (pour parution dans le bulletin de décembre). La date envisagée pourrait être le week-end des 23/26 mai 2013. A défaut, une assemblée générale devra se réunir à cette date en un lieu à choisir.

Un membre du conseil d'administration ne participant plus aux réunions depuis plusieurs années, le Président aimerait compléter l'effectif en trouvant un remplaçant. Pierre BOUILLON est sollicité en raison de l'aide qu'il a apportée au secrétaire pour le recrutement de nouveaux adhérents et aussi de sa présence lors des rassemblements. Suite à son acceptation, l'assistance, à l'unanimité, entérine sa désignation pour le poste devenu vacant.

Concernant le devenir du matériel provenant du Musée Napoléonien de Fontainebleau, en dépôt chez Claude BRANGER, l'assemblée estime qu'il serait souhaitable que son propriétaire le récupère. Ce dernier sera renseigné en ce sens.

La parole est ensuite donnée au Président de l'Union Nationale des Zouaves, Bruno de VILLEPIN, au sujet du projet du Mémorial des Zouaves, à la Butte des Zouaves.

Le Président rend compte de l'avancement du projet qui prend forme suite à la proposition du maire de Moulin-sous-Touvent de voir ce mémorial s'élever sur un terrain de sa commune tout près de la Butte des Zouaves. Le projet initial sera revu avec l'accord de l'architecte des Bâtiments de France et de celui de l'Union. Des décisions seront prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 13 juin. Il précise en outre que la Butte des Zouaves est et restera le symbole du sacrifice des Zouaves et que ce lieu restera celui des commémorations. Des informations plus complètes seront données à l'Assemblée Générale de l'Union qui aura lieu le 6 octobre 2013 à Moussy-le-Vieux, et reproduites dans le Bulletin MAGENTA de décembre.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 19 h 30.

Le Rapporteur René TRIBAUT

28 Mai 2012 en ce lundi de Pentecôte, les Zouaves sont réunis devant le cimetière des Français à Coxyde-Village.

Les drapeaux belges et français sortent allègrement des housses sous un chaud soleil.

Les bons mots fusent à droite et à gauche.

M. Alain Fontaine, maître de cérémonie, allure très Major anglais, aussi à l'aise dans la langue de Voltaire qu'en flamand, rassemble tout son monde.

Le cortège pénètre au pas à l'intérieur de l'enceinte du cimetière. Une charmante Echevine fait l'appel des Zouaves qui reposent ici. Une rose est posée sur chaque tombe par un enfant.

Puis vient le tour des Officiels belges de déposer des fleurs suivi des Amicales des Zouaves du Nord-Pas de Calais et du 4^{ème} Z.

Une minute de silence puis une sonnerie terminent la cérémonie, courte mais recueillie.

La deuxième étape de cette journée de commémorations se déroule à la stèle érigée en 1934 par l'Union des Zouaves, face à la plage, lieu privilégié... Comment pourrait-il en être autrement ... près de 8.000 des nôtres ont donné leur vie sur le sol belge, de 1914 à 1918 !

Une foule nombreuse, en tenue décontractée entoure la place, tandis qu'aux balcons se presse les curieux, pour entendre la Fanfare de Coxyde interpréter une marche américaine pendant la mise en place des diverses Représentations. Les trente drapeaux forment un arc de cercle autour du Monument.

Le bourgmestre prononce une brève allocution rappelant le sacrifice des troupes françaises pour la Liberté de la Belgique et une minute de silence est observée.

Vient le temps du dépôt de gerbes, par le 1^{er} Magistrat de Coxyde, le Commandant d'Armes, l'Union Nationale des Zouaves les Amicales de Zouaves du Nord/Pas de Calais, de l'Est, du 2^{ème}, du 8^{ème}, du 9^{ème}, de la Municipalité de Saint Pol, des A.C Français et enfin des A.C Belges.

Une salve d'honneur est tirée par le groupe de reconstitution historique « le 2^{ème} Zouaves » de Walcourt.

La fanfare de Coxyde interprète alors les hymnes nationaux puis prend la tête du défilé qui va nous conduire à la Maison communale en longeant le bord de mer ; la batterie des Zouaves de Walcourt fermant le cortège.

Le défilé se termine sur les accents de Sambre et Meuse. Les officiels remercient les porte-drapeaux qui reçoivent chacun un billet de 5 euros !

La foule s'engouffre à l'intérieur de l'hôtel de ville au son du fifre et des tambours. Les rafraichissements ... appréciés ! ... nous échangeons nos impressions sur cette magnifique matinée.

Un aumônier belge nous apprend que son Unité s'est jumelée avec le 1^{er} Spahis de Valence.

Un bref coup de sifflet du Président des Zouaves du Nord/Pas de Calais, Michel DENIS nous rappelle qu'il est temps d'aller se restaurer, ce que nous faisons sur le champ. Nous nous retrouvons à 32 au restaurant Lehoux, autour d'une table généreuse. Le repas s'achève par le « Pan Pan Larbi » et « les Africains » entonnés à gorge déployée par Robert .

L'on se donne rendez vous pour le lundi 20 Mai 2013 au même endroit.

L'Association l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

a été créée en 1921 par le Colonel Picot...*grièvement blessé à la face en janvier 1917.*

Très vite appelée « les **Gueules Cassées** » cette association d'entraide et de soutien aux 15.000 grands mutilés du visage pour qui rien n'est véritablement prévu, n'étant pas reconnus par le code des pensions militaires d'invalidité, car leurs blessures au visage ne sont pas considérées comme invalidantes pour travailler (à l'inverse des amputés par exemple) et ne bénéficient donc à ce titre d'aucun subside de l'Etat.

Il faudra attendre 1926 pour la reconnaissance d'un taux d'invalidité.

Pour financer les nombreux projets d'aide sociale, les loteries, tombolas, galas et manifestations en tout genre sont organisées. Une campagne de souscription est ouverte, complétée par le don d'une riche Américaine, Mme Strong permettra l'acquisition et l'aménagement en 1926 du château du domaine de Moussy-le-Vieux et de ses 34 ha. Ce grand domaine agricole servira tout au long du siècle de centre de convalescence, de repos et de réinsertion aux Gueules Cassées.

En 1933 est créée la Loterie Nationale au bénéfice des retraites des combattants et des calamités agricoles.

Les Gueules Cassées qui comptent plus de 7.000 membres, achètent en 1934 le domaine du Coudon dans le Var qui accueillera, entre autres les premières colonies de vacances de l'époque.

Elles ouvrent, en précurseur, un centre moderne de chirurgie maxillo-faciale à l'hôpital Lariboisière. Deux ans plus tard en 1936, faisant à nouveau preuve d'esprit d'innovation, l'association décide de fractionner les billets de loterie, jugés trop onéreux pour de nombreux Français.

Les fameux « dixièmes » sont nés, ils feront un véritable triomphe.

En 1976, l'UBFT est – au travers du GIE PRELO regroupant les émetteurs-« le promoteur » du Loto, dont l'Etat reprendra rapidement la gestion au travers d'une société d'économie mixte baptisée « Société de la Loterie Nationale et du Loto National », puis Loto et enfin la Française des Jeux. En contrepartie, les émetteurs signent un contrat émetteur d'une durée de 30 ans, leur assurant la perception d'une redevance sur les mises.

Après plusieurs modifications du tour de table qui signent la montée en puissance de l'Etat dans le capital, le contrat émetteur de l'UBFT arrive à son terme en 2008.

L'association ne perçoit donc plus de redevances sur les mises du Loto et d'Euros Millions mais reste l'actionnaire privé le plus important de la Française des Jeux.

La Française des Jeux en chiffres

Aujourd'hui, le groupe la Française des Jeux est détenu à hauteur de 72% par l'Etat, de 20% par les anciens émetteurs de la Loterie Nationale (dont 9,2 % aux Gueules Cassées et 4,2 % à la Fédération Nationale André Maginot), de 5 % par les salariés et de 3 % par la Soficama qui regroupe les courtiers mandataires.

Deuxième opérateur européen de loterie, il a collecté en 2010 pour plus de 10 milliards d'euros de mises.

L'UBFT compte aujourd'hui 3.000 membres actifs, dont 50 % du conflit de 1939/45, 25 % ont combattu en Indochine et Algérie. L'association s'est ouverte aux militaires blessés en OPEX. Récemment elle a élargi ses rangs aux blessés en service- douaniers et policiers, pompiers, professionnels ou bénévoles blessés à la tête ou à la face lors de leur mission- aux acteurs d'actes de courage et de dévouement, et plus généralement à tous ceux qui ont payé de leur sang l'accomplissement de leur devoir humanitaire ou social.

Enfin, parce que les menaces envers la Nation prennent de nouvelles formes plus pernicieuses, les victimes civiles d'attentats sont également accueillies au sein des Gueules Cassées.

MOUSSY LE VIEUX

Situé à 35 kilomètres au nord-est de Paris lieu de convalescence et de repos pour les grands mutilés de la face de 1914/18, il a ensuite accueilli les blessés de la seconde guerre mondiale, de Corée, d'Indochine, puis d'Algérie.

Plus récemment, afin de pallier l'inexorable réduction du nombre de séjours des adhérents, il s'est progressivement reconverti en un espace d'hôtellerie, de restauration, d'accueil de séminaires et de manifestations diverses : assemblées générales, cérémonies, fêtes de famille...

Il propose 47 chambres et dispose d'une capacité de 180 couverts

LE COUDON

Le domaine se situe à 8 kilomètres à l'est de Toulon. Sur les pentes du mont Coudon, il regroupe aujourd'hui un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) d'une capacité de 25 lits, ainsi qu'un centre de vacances pour des membres de l'association désireux d'y passer de courts séjours.

Récemment rénové, il propose un service d'hôtellerie de 50 chambres, une salle à manger modulable pouvant recevoir jusqu'à 250 convives et plusieurs espaces de réunions. Ce qui permet d'accueillir des manifestations de tout ordre : séminaires, réunions, événements familiaux...

L'UBFT...

subventionne : les associations de Mutilés de guerre, les Veuves de guerre, l'amicale de la 2^{ème} DB, les Français Libres, les Médaillés Militaires, la Société d'Entraide des Compagnons de la Libération, les A C d'Extrême Orient, l'association des anciens prisonniers d'Indochine, la Fédé. Des amicales des anciens de la Légion Etrangère, Solidarité Défense, la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (CABAT).

Elle soutien la Sté Nationale des Sauveteurs en Mer, et apporte son aide pour la construction et l'aménagement de maisons de retraites médicalisées qui se donnent pour objectifs d'accueillir les AC devenus dépendants.

Un partenariat est aussi réalisé avec l'hôpital St Joseph de Paris (l'association a financé l'achat d'un IRM de forte puissance).

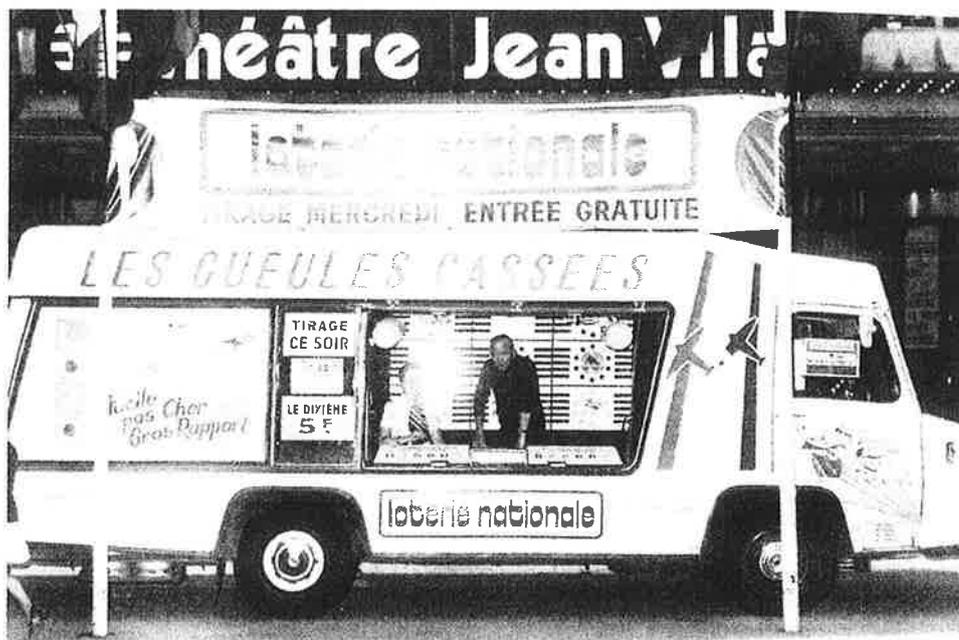
Enfin, 16 % des revenus en provenance de la FDJ sont reversés à l'association « les Ailes Brisées » selon une convention d'exploitation de leur part de marché de l'ancienne Loterie Nationale.

Les Gueules Cassées accueillent dans leurs locaux, rue d'Aguesseau le siège de l'Union Nationale des Zouaves, et à Moussy celui de l'amicale des anciens du 9^{ème} Zouaves.

Rappel de la devise des Gueules Cassées

SOURIRE QUAND MEME

Extrait de la brochure relatant les 90 ans des Gueules Cassées.

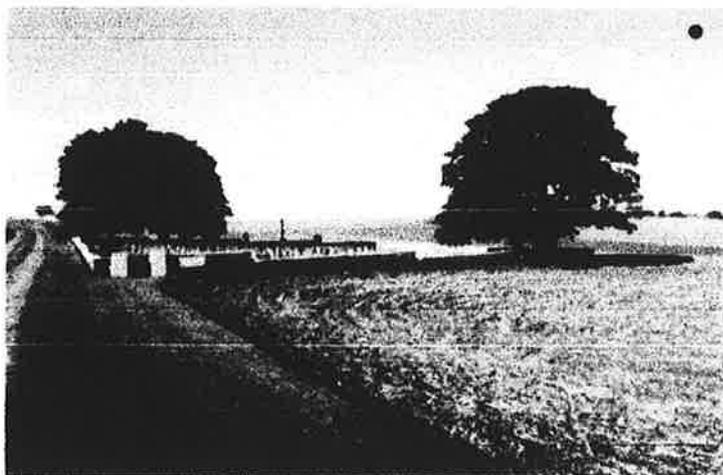


JEAN-YVES LE DRIAN NOUVEAU MINISTRE DE LA DÉFENSE



Zouave Valley Cemetery - Souchez.

Nommé par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, le 16 mai, le nouveau ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian a pris ses fonctions à l'hôtel de Brienne dès le lendemain. Âgé de 65 ans, il a été député du Morbihan et membre de la commission de la Défense à l'Assemblée. Il sera assisté par M. Kader Arif, nommé ministre délégué chargé des anciens combattants.



Zouave Valley Cemetery - Souchez

© Samuel Dhote

Au sud de Souchez, au lieu-dit les Ecouloirs, le Zouave Valley Cemetery a été le théâtre, trois années durant, de sanglants combats pour la possession de la crête de Vimy qui le domine du haut de ses 140 mètres. Prise par les Allemands dès le début de la Grande Guerre, cette crête revêt une importance stratégique, commandant Arras d'un côté et Lens de l'autre.

Le 9 mai 1915, l'armée française se lance à l'assaut à partir du ravin qui court de Souchez à Neuville-Saint-Vaast. Si les hommes de la Division Marocaine, chéchias rouges et pantalons bouffants, parviennent à prendre pied sur la crête de

Vimy, ils sont refoulés faute de renforts suffisant. En contrebas, dans la vallée de la rivière Souchez, l'armée française organise les lignes de défense sur lesquelles se relieront certaines de ses unités coloniales. Quand les soldats l'armée britannique relève en mars 1916 les troupes françaises dans le secteur, ceux-ci reprennent le surnom donné à ce ravin : « la vallée des Zouaves ».

Sous Vimy et au centre des combats, le Zouave Valley Cemetery.

Il faut attendre le 9 avril 1917 pour voir quatre divisions canadiennes prendre le contrôle de la crête de Vimy, à l'issue d'une offensive minutieusement préparée. Les Canadiens creusent 12 tunnels, dont les plus longs peuvent atteindre un kilomètre. Perpendiculaires à la ligne de front, ils permettent aux 30 000 hommes engagés dans cette bataille de s'approcher, le plus près possible et en toute sécurité, des tranchées allemandes. L'entrée de certains de ces tunnels s'ouvrait d'ailleurs sur le chemin qui longe le Zouave Valley Cemetery.

Cette nécropole a été ouverte par les Britanniques en mai 1916. Située au milieu de la zone des combats, elle a souffert d'intenses bombardements. C'est pourquoi parmi les 250 Britanniques et Canadiens enterrés ici (dont 179 identifiés), 5 tombes portent la mention « Buried near this spot » (« Enterré près d'ici »), car le lieu de leur inhumation n'a pu être déterminé avec précision.



L'entreprise Arthus-Bertrand fait partie des plus grands spécialistes au monde des médailles et décorations. Principal fournisseur de l'armée française, son activité concerne cependant beaucoup de domaines. Durant plus de deux siècles, la maison a développé son activité tout en conservant les traditionnelles techniques de fabrication.

Texte : Clotilde COSTES • Photos : ADC Gilles GESQUIÈRE

L'histoire commence en 1803 avec la création de la Légion d'honneur. À l'origine, deux anciens de l'armée révolutionnaire : Michel-Ange Marion, directeur d'une usine de broderie, et Claude Arthus-Bertrand, propriétaire d'une librairie et éditeur officiel du ministère de la Marine. Les deux entreprises connaissent le succès et leurs deux directeurs reçoivent la Légion d'honneur. La maison Marion est déjà réputée pour ses drapeaux et insignes. Mais lorsqu'en 1862 les deux familles s'unissent grâce à un mariage, l'usine Arthus-Bertrand,

née de la fusion des deux entreprises, se lance sur le marché des médailles et des décorations militaires. Au cours du XIX^e siècle, la maison grandit, et sa renommée avec. Suite à la première guerre mondiale, le port des insignes militaires devient réglementaire et obligatoire : l'usine en profite donc et s'impose comme référence en la matière, grâce au savoir-faire qu'elle a développé. Tout au long du XX^e siècle, son réseau s'étend notamment à l'étranger. « C'est un métier à part où la tradition a une grande place, souligne Jean-Christophe Wolf, chef de marché « armées » de l'entreprise.

Par exemple, certaines des machines avec lesquelles nous travaillons datent de plusieurs dizaines d'années. Des éléments ont été rajoutés pour les moderniser et respecter les normes de sécurité. » Ce métier est pour lui et le reste de l'équipe une véritable passion, un amour de cet art qu'est le travail du métal. Les pratiques utilisées pour la fabrication sont d'ailleurs toujours traditionnelles et principalement artisanales. Cet héritage est transmis dans la famille Arthus-Bertrand de génération en génération depuis plus de deux siècles. Il est conservé précieusement car, selon monsieur Wolf, « certaines choses ne peuvent

Le zamak est un alliage composé de zinc (95 %), d'aluminium (4 %), de cuivre (1 %) et de magnésium (0,03 %).



maquette sur papier. Vient ensuite le travail du sculpteur, monsieur Simon Claudel : « Lorsque le motif est complexe, je le reproduis en grand format sur du plâtre. Cela permet une grande précision. S'il est assez simple, il sera fait par informatique », explique ce diplômé des Beaux-arts. Le modèle terminé, un moule est réalisé dans un bloc d'acier. Puis des pièces en zamak¹ y sont injectées. Lorsque la pièce brute sort de la fonderie, il ne reste plus qu'à procéder aux finitions. Tout d'abord, l'épingle ou le pin's sont sertis au dos de la pièce. Commence alors l'opération d'émaillage. La technique utilisée est l'émaillage cloisonné : la couleur appropriée est déposée à l'aide d'une seringue. La pièce est chauffée pour fixer l'émail puis polie, ce qui lui donne un aspect lustré. Pour la colorer, elle passe dans différents bains (cuivre acide, nickel, dorure, argenture, etc.). Enfin la numérotation ou la gravure nominative sont réalisées au laser avant l'emballage.

D'autres techniques de fabrication plus traditionnelles peuvent être utilisées. Par exemple, il est encore possible de faire des insignes estampés. Grâce à la fabrication d'une matrice, la pièce est frappée par une presse d'estampage. Cette technique est plus longue et complexe puisqu'une fois la première opération terminée, il faut encore réaliser le détourage, les ajours et autre soudures complémentaires. Dans le cas de la fabrication par métal injecté, ces étapes ne sont pas nécessaires : « cela nous permet d'avoir une qualité égale pour satisfaire nos clients. La différence entre une pièce estampée et une pièce en métal injecté n'est décelable que par les collectionneurs avertis », ajoute monsieur Wolf.

La conservation de ces méthodes et du savoir-faire associés à une modernité sont donc les bases du travail de l'entreprise Arthus-Bertrand dans la fabrication des décorations et médailles militaires. ●

FOCUS

UNE TRADITION DE FABRICATION ARTISANALE



pas être remplacées par la modernité, et notamment de nombreuses opérations doivent encore être effectuées manuellement ».

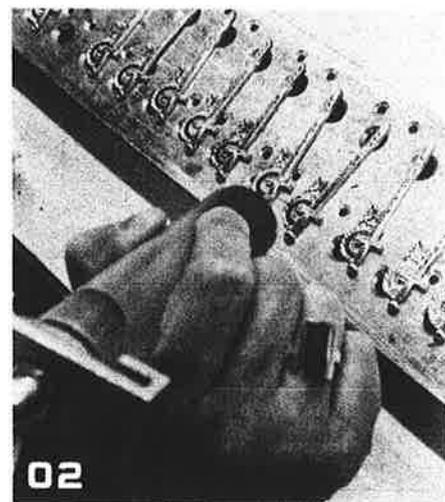
Aujourd'hui, la maison possède deux usines : à Palaiseau, près de Paris, et à Saumur, dans le Maine-et-Loire. En plus des médailles et décorations militaires, son activité s'est beaucoup développée dans de nombreux autres domaines : broderie, fabrication de bijoux, trophées, épées d'académiciens, montres, etc.

DU MÉTAL À L'INSIGNE

Il existe plusieurs méthodes pour fabriquer un insigne ou une médaille. La plus couramment utilisée aujourd'hui reste l'injection pour les insignes et l'estampage pour les médailles. Depuis la création de l'entreprise, les techniques sont pratiquement restées les mêmes. Si la modernité a complété les méthodes artisanales, elle ne les a pas remplacées. Le processus de fabrication pour toutes les pièces commence par la conception d'une

01. Le sculpteur reproduit le dessin sur du plâtre en grand format. Ce dessin sera ensuite reproduit en plus petit sur le moule par un tour à réduction.

02. L'émaillage cloisonné est la méthode la plus utilisée aujourd'hui.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Si Arthus-Bertrand travaille depuis longtemps pour l'armée française, la liste des autres clients est longue et prestigieuse : les plus importants sont Dior, Chanel, et Louis Vuitton pour qui ils fabriquent des bijoux, des sacs, des ceintures, etc.

CES ZOUAVES QUI « GRIMPENT COMME DES CHATS ET BONDISSENT COMME DES PANTHÈRES ».

CES ZOUAVES QUI ONT...

« LE COURAGE ET LA FORCE DU LION »

« L'AGILITÉ ET LA RUSE DU CHACAL »

Un chef Kabyle



VILLE DE REIMS

COLLÈGE MODERNE ET TECHNIQUE

SALLE OU FUT SIGNÉE

LA

CAPITULATION ALLEMAND

LE 7 MAI 1945



Notice Descriptive
de la Salle, éditée par
la Mairie de Reims
le 15 Octobre 1945

LA SALLE DE LA SIGNAUCHE

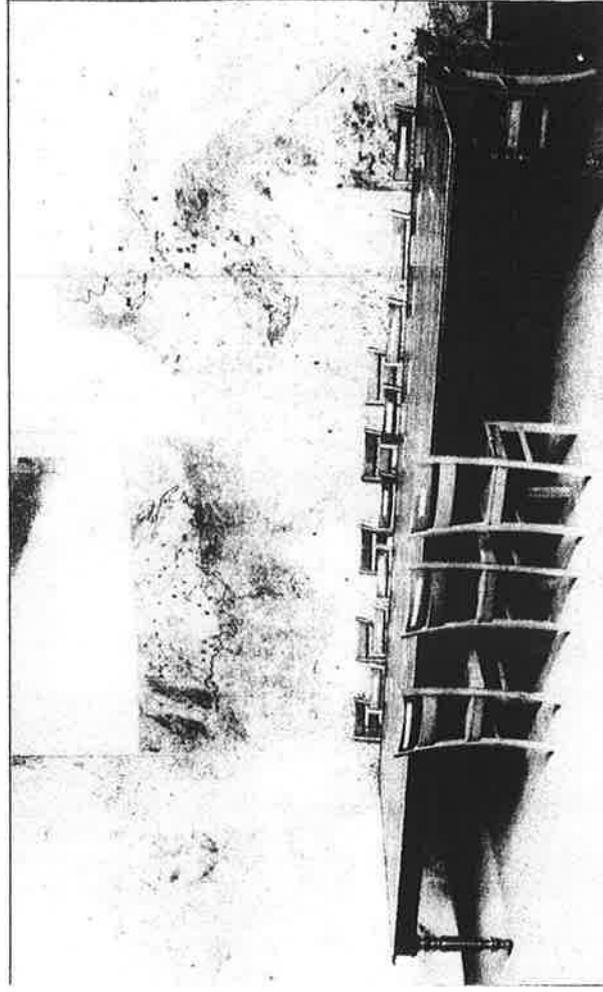
La salle où les Allemands capitulèrent à la seconde guerre mondiale ne représente qu'une partie de la grande salle de réunion du Collège Moderne et Technique de Reims, située au premier étage. Le Général Eisenhower y avait établi son Grand Quartier Général.

A l'exception de quelques menus changements dans l'ameublement, la pièce, telle qu'elle fut remise à la Ville de Reims dans la cérémonie du 7 juillet 1945, est exactement ce qu'elle était le 7 mai 1945 au cours des négociations de la reddition. Cartes d'Etat-Major, cartes de Marine et Chiffres ont été remises à la même place qu'à cette date.

En entrant, on remarque à droite une grande carte géographique qui fait ressortir en couleurs les élévations de terrains. De petits carrés de carton colorés y sont piqués, ils représentent les dépôts d'approvisionnement dans le Nord de la France, en Belgique, au Luxembourg; y figurent également les pipelines destinés au ravitaillement en essence des fronts de l'« Area Cotière », de Boulogne, Calais et Cherbourg, avec quelques précisions sur leurs limites et sur leur importance, et une autre série de pipelines partant de Marseille vers le Nord. Les puits où sont entreposés le combustible et l'huile, sont désignés sur la carte par un carton indiquant la quantité des réserves disponibles.

En faisant le tour de la salle, on voit sur le mur voisin une carte des chemins de fer portant en lignes noires les parcours de toutes les voies simples et doubles du continent. Les lignes rouges représentent les voies ferrées en réparation avant le 7 mai. Plus à gauche il y a deux cartes, dont l'une mentionne le nombre de locomotives importées, capturées et des wagons en état, employés par les Forces Alliées au 19 avril 1945; l'autre, le tonnage militaire transporté par chemin de fer jusqu'au 6 mai 1945.

LA SALLE DE LA SIGNATURE



LA SIGNATURE DE L'ACTE DE REDDITION

croix gammée noire, au centre de laquelle un thermomètre rouge nous révèle le nombre de soldats allemands capturés par les Forces Alliées. La carte nous apprend que 161 divisions allemandes, ce qui représente 4.035.051 hommes de troupe, ont été faites prisonnières du 6 juin 1944 au 7 mai 1945.

Juste au-dessous de la croix gammée se trouvent deux cartes statistiques. L'une montre les réserves actuelles et futures déchargées dans les ports français de la Manche. La seconde est divisée en trois parties: l'une indique le nombre d'Allemands faits prisonniers par chaque groupe d'Armée Alliée. La deuxième, le « Magasin de déchargement », est une carte désignant le nombre des troupes, des véhicules et des réserves déchargées sur le Continent; et la troisième évalue les pertes des Forces Alliées de terre sur le front occidental, qui étaient de 661.900 vers le 7 mai 1945.

Il reste à voir sur ce mur une carte des tonnages de bateaux arrivants, déchargés et patentés, dans les différents ports; et deux cartes de navigation marquant la superficie minée de la Manche et de la Mer du Nord avec un couloir libre menant en Suède.

Le mur suivant contient des cartes des Forces aériennes situant tous les champs d'aviation anglais et américains et les Quartiers Généraux du Continent. La mission assignée aux Forces de l'Air, le 6 mai, s'y trouve portée. Il y a aussi des cartes météorologiques des Forces aériennes et des cartes marines. Une carte statistique des pertes accuse 197.461 hommes des Forces aériennes tués, disparus et blessés pour la période comprise entre le 3 septembre 1939 et le 28 février 1943. Il y a également une carte incrustée du résultat des opérations du jour précédent. Sur le mur au-dessus de l'entrée de la Salle de Guerre se trouvent des Cartes du Pacifique. Une carte nous montre les poches allemandes à l'ouest de la France, et une autre les ponts du Rhin. Au centre de cette salle historique, pleine de couleurs, tapissée de cartes, se trouve une grande table de chêne (1 m. 75 de large sur 4 m. 75 de long). Le dessus de la table nu est noirci et barbouillé comme si elle avait trop souffert des ravages de la guerre.

LA SIGNATURE DE L'ACTE DE REDDITION



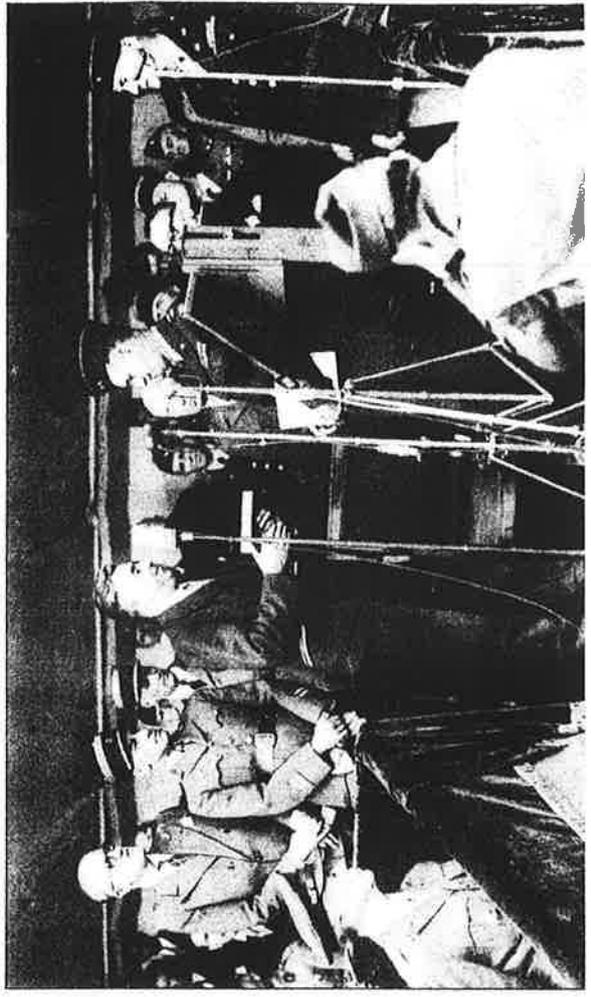
Pendant les discussions et la signature de la reddition, les trois Officiers Allemands étaient assis face aux Officiers Alliés; ceux-ci avaient le dos tourné aux cartes de bataille. En levant les yeux, les Allemands pouvaient se rendre compte de la puissance coalition alliée. Au moment de la Capitulation, les forces anglaises et américaines avaient effectué leur jonction avec les forces russes de Wisner, sur la Baltique, à Dessau. Plus au sud, les lignes américaines, après s'être infléchies plus à l'ouest, rejoignaient les lignes russes à 55 kilomètres à l'ouest de Vienne, et encerclaient virtuellement toutes les armées allemandes de Tchécoslovaquie.

Le Général A. Jold, Commandant en chef des forces armées allemandes, était assis sur la chaise du milieu, sur le côté ennemi de la table. Le Major Wilhelm Oxenius, son aide, était assis à sa droite; l'Amiral Von Friedeberg, Commandant en chef de la flotte allemande, à sa gauche.

En face de Jold était assis le Lieutenant Général Walter Bodell Smith, Chef d'Etat-Major. A sa gauche, il y avait une place vacante qui était pour le Major Général Strong qui, durant la signature, se tint derrière les Allemands et servit d'interprète. Aux places suivantes étaient le Major Général d'Artillerie Ivan Susla-paroff, Chef de Mission Russe en France; le Général Carl Spaatz, le Maréchal Sir S. M. Robb, Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air; le Major Général H. R. Bull, assistant Chef d'Etat-Major, et le Colonel Znkovitch, représentant l'Armée Rouge. Assis à la droite du Général Smith, se trouvaient l'Amiral Sir Harold Burrough, Commandant les Forces navales alliées; le Général Sevez, Chef d'Etat-Major français, représentant le Général de Gaulle à cet événement historique, et le Lieutenant Général Sir F.F. Morgan, Chef d'Etat-Major.

D'autres personnes assistaient à la signature: le Capitaine H. C. Butcher, aide principal du Général Eisenhower; le Colonel S. H. Negrotto, Chef de Liaison et de la Section de la Salle de Guerre du Shaef, et le Capitaine R. L. Hays, Chef de la Salle de Guerre. De plus, des photographes du Signal Corps et des cinématographes et radiographes des relations publiques du Shaef enregistrèrent ce qui se passait.

REMISE OFFICIELLE DES CLEFS DE LA WAR ROOM



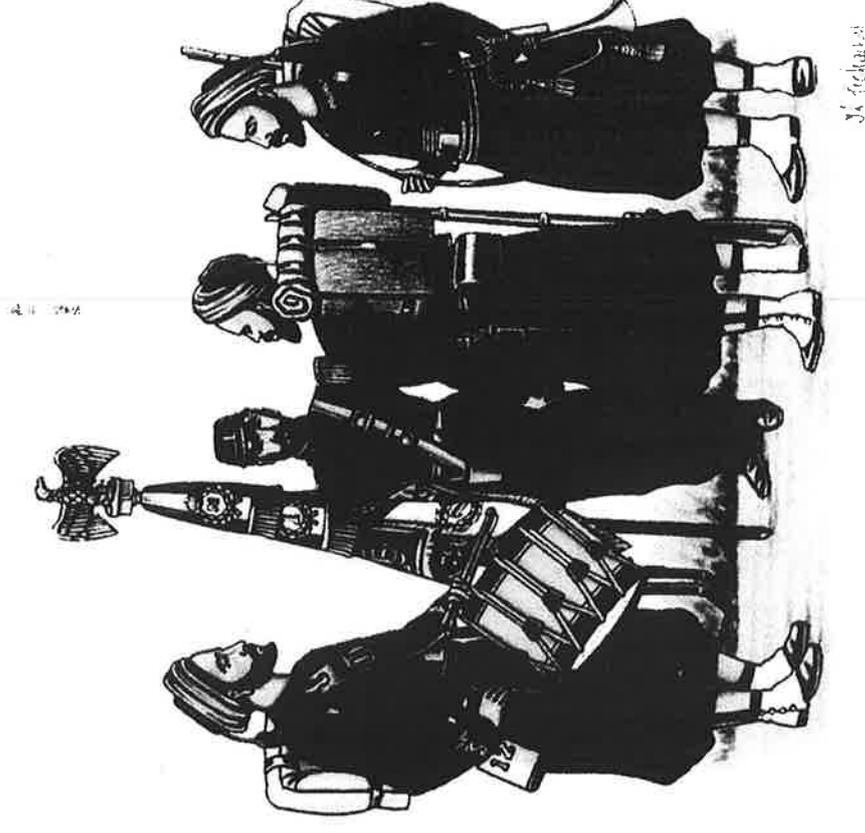
Le 13 février 1852, Louis-Napoléon signe un décret portant la formation de trois régiments de Zouaves (1^{er}, 2^e et 3^e régiments); Les Zouaves du 1^{er} régiment sont incorporés à Blida (uniquement à base d'éléments français). Ils vont se couvrir de gloire sur tous les champs de bataille du Second Empire : Constantine, Sébastopol, Melegnano, Puebla, faisant preuve des qualités qui distinguent les troupes d'élite. Le 6 août 1870, au cours de la défaite de Froeschwiller (guerre Franco-Allemande) ils vont jusqu'au suprême sacrifice : en effet, placés à gauche du dispositif Français, ils bloquent à plusieurs reprises la progression ennemie par un feu meurtrier et de furieuses charges à la baïonnette. Réorganisé au camp de Chalons, et malgré de vaines tentatives pour percer l'encerclement à Balan, le 1^{er} Zouaves disparaît dans le désastre de Sedan (le drapeau échappe à la captivité). Ainsi s'achève, après vingt ans de campagnes, le premier acte de l'épopée des Zouaves du 1^{er} régiment. Mais un autre se prépare, qui leur fera connaître l'Extrême-Orient 1884-1885, le Maroc 1908-1911-1914, avant de leur donner, par deux fois, leur revanche sur les Allemands.

DÉCORATIONS :

- Croix de guerre 14-18 avec cinq palmes et une Étoile de vermeil.
- Croix de guerre 39-45 avec une palme.
- Médaille d'or de Milan - Mérite Militaire Chérifien.
- Fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire,

Le régiment est dissous en 1959, son Drapeau est conservé au Musée de l'Armée.

De gauche à droite : Caporal tambour, Lieutenant porte-Aigle, Zouave et Caporal clairon.



1^{er} Régiment de Zouaves
1853 - 1879

Le bain maure (Hammam)

Origines

La tradition du bain maure remonte à plusieurs siècles. Elle est issue de la fusion des traditions grecques, romaines et turques. Avec l'expansion de l'Islam au cours du Moyen-âge, et surtout sous les Omeyyades vers les XIIe et XIIIe siècles, les hammams ont vu le jour en Andalousie, en Afrique du Nord, en Egypte, en Iran. Déjà à Bagdad, au Xe siècle, on comptait un éta-

blissement de bains pour 50 habitants tandis que la ville d'Istanbul s'enorgueillissait d'en posséder des milliers.

Le hammam a toujours été un lieu de palabres, un lieu intime où l'on se confie, où règne au milieu des brumes parfumées une ambiance extraordinaire faite de bruits d'eau, de rires et de murmures. De plus il a toujours été reconnu que le bain maure est un grand stimulant des plaisirs érotiques.

Le hammam fut rapidement intégré aux préceptes de la religion musulmane qui préconise une hygiène méticuleuse et des ablutions régulières notamment avant les prières rituelles.

Dans le hammam les pores se dilatent sous l'effet de la vapeur ce qui permet un nettoyage en profondeur.

Rituel du hammam

Le bain maure est conçu comme les thermes romains : une salle froide pour se déshabiller,

une salle tiède pour permettre au corps de s'habituer graduellement à la chaleur et une salle chaude pour la sudation. Le rituel du bain passe par plusieurs étapes. Après une intense séance de sudation, on débute par un gommage au gant de crin (kessa) puis on enchaîne sur un bon savonnage, arrive ensuite la séance de massage dont certaines « tayabates » (masseuses) ont le secret.

Suprême instant de plaisir : le moment où l'on regagne la salle de repos. On peut alors se relaxer, siroter un thé à la menthe, se désaltérer avec une boisson fraîche et même piquer un petit somme. Il ne faut pas hésiter à faire appel aux mains expertes de la « tayaba » pour

un massage hydratant à base d'huiles parfumées. Fermez les yeux : décollage immédiat vers le paradis ! On raconte que, jadis, c'est au hammam que l'émissaire du sultan allait déboucher les plus jolies femmes pour « orner » son harem et c'était là que les mères, en quête d'une épouse pour leur fils venaient scruter les baigneuses à la dérobée. Là, au moins, aucune tromperie sur la « marchandise ». Formes plantureuses ou cadavériques, pas de place pour la contrefaçon ! Les soins du hammam durent de longues heures. Epilation, coloration au henné, gommage à l'argile, massage aux huiles ... le hammam va prendre rapidement des allures d'institut de beauté.

Au hammam... à 45 degrés !



Envoi de Mme M.F. MULET

ICI S'ÉLEVAIT EN 1914
LE MUR DU CIMETIÈRE.
LES ZOUAVES DE LA 45^{ME} DIVISION D'AFRIQUE
LE PERCÈRENT DE CRÈNEAUX, ARRÊTÈRENT L'ENNEMI
ET CONTRE ATTAQUANT AU PRIX DE LOURDES PERTES
LE FORCÈRENT À UNE RETRAITE PRÉCIPITÉE
QUI CONTRIBUA À LA VICTOIRE DE LA MARNE
6 ET 7 SEPTEMBRE 1914
GLOIRE A LEURS MORTS



Des usages

Dès les premiers jours de la conquête, les Français ont pu connaître et apprécier les bienfaits du bain maure. Ils ont découvert des usages inconnus en France. On sait qu'à Alger, il existait bon nombre d'établissements réputés dont la création remonterait à la période de l'occupation ottomane. Les usages en étaient rigoureusement codifiés.

Une première règle : il ne doit pas y avoir de rencontre entre les hommes et les femmes. Des horaires précis sont fixés selon l'appartenance à la gente féminine ou masculine si les deux utilisent le même hammam. Quand le client arrive au bain, l'assistant ou l'un des masseurs met à sa disposition deux serviettes, l'une pour couvrir la partie inférieure du corps, l'autre pour la partie supérieure, car il est d'usage de masquer ses organes génitaux. Le bain est l'objet d'un rituel très précis où vont alterner plusieurs fois sudation, rinçage à l'eau fraîche, lavage, massage et friction avec un gant rêche, le kessa. Puis le corps est enduit d'huiles douces et odorantes tandis que les femmes s'appliquent du henné.

A l'arrivée des Français en Algérie, les femmes prenaient le bain de six heures du matin à six heures du soir et les hommes de six heures du soir à six heures du matin. Cependant, malgré les règlements de police, il est certain que quelquefois au milieu de la nuit les filles mauresques suivaient au bain leurs amants. Dans ce cas, le couple se retirait dans des cabinets sombres situés aux quatre coins de la salle rectangulaire des ablutions. Le masseur

disparaissait et laissait le couple pratiquer ses ébats à l'abri des regards, bien entendu après avoir encaissé un généreux bakchich.



Organisation

Le hammam se divisait en trois enceintes. La première, appelée « sqiffa » servait de salle d'attente. Un rideau y était accroché lors de la séance pour femmes.

La seconde était une salle ornée d'arcades de style mauresque et faisait office de vestiaire. La troisième appelée « bit eskhouna » ou chambre chaude, était constamment envahie par d'épais nuages de vapeur d'eau, produite par une chaudière en sous-sol.

Dans cette étuve, surchargée d'humidité, au sol brûlant où la température variait entre 40° et 60°, travaillaient les masseurs ou masseuses. Ils savonnaient, lavaient, raclaient la peau des clients réunis autour de deux bassins, l'un d'eau chaude, l'autre d'eau froide.

Le personnel

Le personnel masculin et féminin était payé chaque mois, mais la plus grande partie de ses revenus était constituée de bakchichs substantiels. Certains « praticiens » très recherchés avaient même leur clientèle attirée.

Le personnel très spécialisé devant servir alternativement aux hommes et aux femmes : il était donc, tantôt masculin, tantôt féminin. Un patron dirigeait l'établissement. Il recru-

rait ou remerciait le personnel à sa guise. Il était chargé de surveiller la bonne tenue de l'établissement ainsi que de sa propreté et tenait la caisse trônant sur la « bokana », une chaire avec un grand tiroir dans lequel il mettait la recette.

Il était secondé par une maîtresse, bien souvent une de ses proches parentes. Elle officiait pendant les heures réservées aux femmes. Certains témoins rapportent que cette personne appelée la tayaba disposait d'une grande notoriété.

Dans une pièce qui lui était réservée, elle recevait les dames à la recherche de la perle rare pour leur fils. A noter que les clientes suspectées de mœurs douteuses étaient soigneusement écartées.

Les masseurs

Les masseurs, dits « sanaä » ou « kias ».

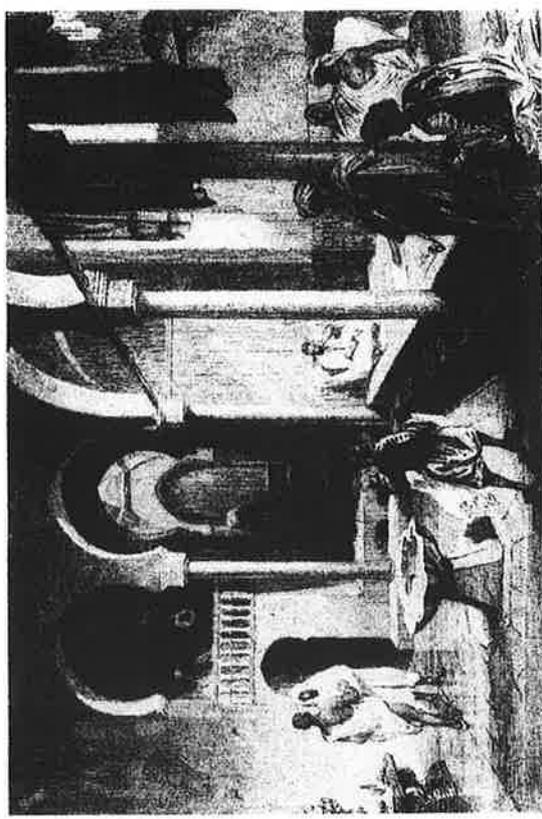
« tellak » en turc, étaient à la disposition des clients de première classe, ceux qui voulaient se faire masser, laver ou savonner. Ils avaient également pour tâche le lavage des « kessa », haïks et burnous qui leurs étaient confiés. De plus, ils devaient surveiller les gens qui venaient passer une nuit utilisant l'établissement comme un simple asile, comme il était d'usage à l'époque.

Nous savons aujourd'hui, grâce aux textes laissés par les auteurs ottomans, qui étaient ces hommes, quels étaient leurs tarifs, ainsi que leurs pratiques sexuelles. Ils étaient à proprement dire des « travailleurs du sexe ».

recrutés parmi les non-musulmans de l'empire turc : Grecs, Arméniens, Juifs, Albanais, Bulgares, Roumains et autres.

Plus tard ce rôle devint plus prosaïque et au moment de la conquête, les tellaks n'exerçaient plus que des activités de lavage et massage, laissant à d'autres le côté spécifique des pratiques sexuelles dans le bain maure.

Les masseurs étaient secondés par des



« taiabin », qui distribuait l'eau chaude et froide aux clients dans l'étuve (sekhoum). La « taiaba » remplissait pour les femmes le même rôle.

Un ou deux jeunes aides étaient là pour distribuer aux clients des serviettes appelées : « fouta » ou « bechkir » destinées à cacher les organes génitaux en entrant dans l'étuve. Ils accomplissaient également diverses tâches et commissions, tant pour les clients que pour les masseurs et le patron. C'étaient les hommes à tout faire de l'établissement. Ces jeunes garçons dont l'âge variait entre huit et quinze ans seront peut-

être plus tard masseurs, mais il va sans dire qu'ils servaient le plus souvent à assouvir les besoins sexuels de la riche clientèle, toujours à la recherche de jeunes et beaux adolescents.

Un chauffeur dit « sakhane » alimentait les chaudières pour amener l'eau à bonne température et surveiller les niveaux.

Le « ghabbar » était quant à lui chargé d'approvisionner le hammam en combustible généralement constitué de grignons, résidus de la pression des olives.

La clientèle

La Casbah d'Alger recelait un grand nombre de bains : hammam Sidna, hammam Bab-al-Waad, hammam Yattû, hammam Al-Saghâr, hammam Bouchlaghem, hammam Bab-Djazira, hammam Sidi-Ramdane. Il y avait deux services. Une première classe où les baigneurs avaient droit au massage dans l'étuve et celle du bain ordinaire qui ne bénéficiait pas de ce privilège.

Mais les femmes devaient puiser elles-mêmes l'eau dans la chaudière et seules les vieilles et celles qui étaient enceintes avaient droit à



titre exceptionnel à un traitement gratuit.

Hammam et prostitution

Avant 1830 les filles publiques disposaient de bains particuliers. Il n'est pas dit que dans tout le pays les deux sexes étaient séparés, mais à Alger ils l'étaient.

Au moment de la conquête, on vit dans les rues d'Alger de jeunes garçons faire des propositions grivoises aux hommes essouffés et les inviter à fréquenter les bains afin d'y rencontrer de jeunes adolescents.

Dans chaque bain maure, un jeune garçon d'une douzaine d'années était attaché à l'établissement. Toujours d'agréable figure, coiffé d'un turban et au gland d'or, il proposait ses services au client. Lorsque ce dernier se présentait nu dans l'étuve, les parties génitales enveloppées d'un morceau d'étoffe légère, le jeune éphèbe commençait à lui masser les cuisses, puis avec mille agaceries, se lançait dans des attouchements plus intimes. Si ses provocations ne retenaient pas l'attention du client, le jeune homme l'abandonnait aux mains du masseur. Mais pour peu que vous acceptiez ses avances, il vous masturbait et se proposait de satisfaire tous vos désirs.

Selon certains témoins, ces garçons offraient régulièrement ce genre de services aux officiers français de la garnison.

Les ablutions avant mariage

Dans tout le Maghreb, existait une coutume consistait à offrir un bain

à la jeune promise avant ses épousailles. Pour ces ablutions avant mariage, l'établissement était réservé pour une journée entière. Les parents de la jeune fille devaient s'acquitter auprès du patron d'une somme importante, aussi seules les familles très riches pouvaient réserver ce bain. Les familles moins aisées se contentaient d'une demi-journée, voire de quelques heures.

Le jour retenu, les parents de la jeune fille devaient donner au chauffeur de gros pourboires mais, s'ils négligeaient de s'en acquitter, l'homme coupait l'eau ou n'en distribuait qu'une quantité insuffisante ou froide.

Lorsque le bain était réservé pour une journée entière, la somme était versée, moitié dans la caisse commune, moitié dans la caisse du ou des patrons, pour une demi-journée c'était le patron qui encaissait la totalité de la recette. Que ce soit à Alger, Constantine ou Oran, le bain de la mariée représentait un événement important, même si les manières de le célébrer étaient presque partout semblables. Certaines régions du centre du pays connaissaient toutefois un rituel spécial qui consistait à célébrer le dernier bain de la future épouse en « grande pompes » avec orchestre et danses.

L'heureuse élue entrait au bain accompagnée de toute sa tribu sous un enchaînement de youyou et de chansons jusqu'à la porte du hammam. Tradition oblige, elle ne devait se déshabiller que dans la pièce chaude où une chaise entourée de bougies allumées l'attendait. Après son bain, elle revenait s'asseoir parmi ses convives, puis ensemble elles se dirigeaient vers la salle froide où elles dégus-

taient les gâteaux au miel offerts par les parents de la mariée à tous ceux présents dans le hammam, y compris les étrangers à la famille.

Le bain maure pouvait être également réservé à l'occasion du mariage d'un jeune homme.

Un lieu social

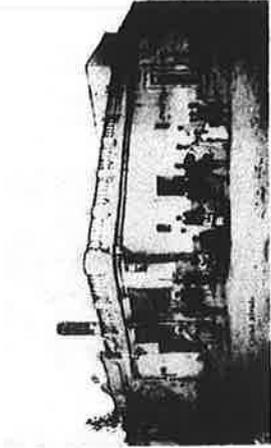
Depuis près de mille ans, les femmes arabes utilisaient le hammam comme centre de bien être, de beauté, lieu privilégié où il était agréable de se ressourcer, de se détendre. Au-delà de sa fonction purificatrice, le hammam demeurait l'espace de liberté des femmes.

C'était leur grande sortie. Elles aimaient s'y retrouver pour faire peau neuve, papoter, oublier le quotidien. Bref, c'était l'endroit où l'on pouvait échanger avec les autres, prendre des conseils, en donner, rire...

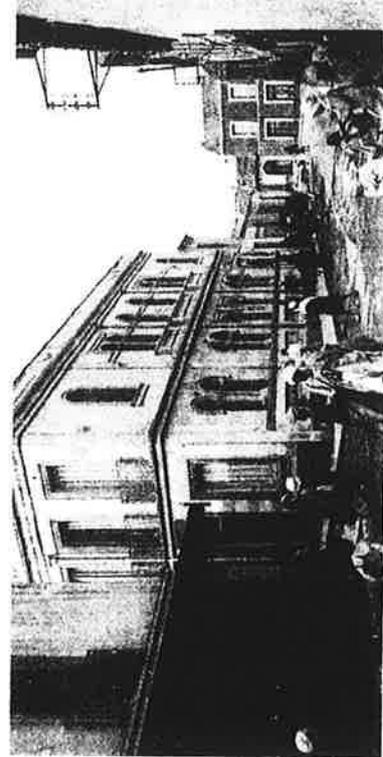
Ces traditions se perdirent plus ou moins par la suite. De nos jours, il existe encore dans le Maghreb des établissements de bains mais ils ne ressemblent en rien aux hammams que découvrirent les Français au moment de la conquête.

Relation d'un touriste (extrait de l'ouvrage « Un an à Alger » de M-J Baudel, 1887).

« De six heures du soir à midi, le bain maure est réservé au sexe fort. Les Européens y vont d'ordinaire avant le dîner de onze heures à minuit. Bien qu'on puisse s'y rendre impunément, aussitôt après le repas, il vaut mieux se livrer aux masseurs une fois la digestion terminée.

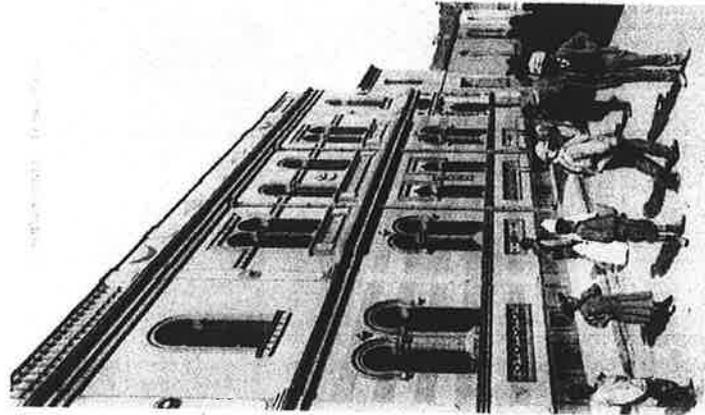


Bain maure à Barika.



Bain maure à Souk Albras.

Toutes les villes d'Algérie possèdent plusieurs établissements de bains. Dans les pays chauds, c'est à la fois un besoin et un plaisir, l'hygiène le recommande ; alors même que le voyageur ne serait pas envoyé par le médecin, il n'y serait pas envoyé par la curiosité, et ramené par le bien-être, la variété et la douceur des sensations qu'on y éprouve. Le bain maure dont le massage excitant nettoie parfaitement la peau doit être préféré aux bains tièdes qui sont débilitants. Il constitue une série d'opérations que nous allons essayer de décrire.



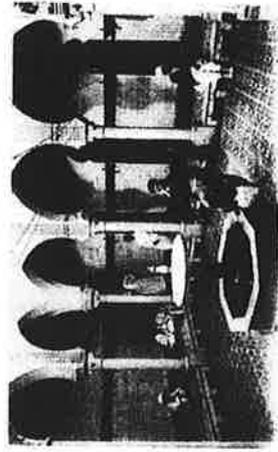
Bain maure à Souk Ahras.

Après avoir franchi un vestibule où sommeillent quelques Arabes, on soulève un rideau et on pénètre dans une vaste salle. C'est à la fois le vestiaire et le dortoir. Une lampe fumeuse éclaire de ses vagues et vacillantes lueurs les colonnes de marbre blanc, les glaces de Venise, la fontaine dont le doux murmure invite au repos. En entrant, on est surpris par l'obscurité, on ne voit rien, mais on s'habitue vite à ce demi-jour, à ce clair-obscur et on ne tarde pas à distinguer les détails, et à découvrir, dans la pénombre des galeries, des dormeurs mollement couchés et enveloppés de longs voiles blancs.

Indolemment appuyé sur une pile de coussins, le chef de l'établissement fait signe de s'approcher au nouvel arrivant, et lui demande son argent et ses bijoux, qu'il enférme, après vérification dans un coffre à coulisse

dont lui seul possède la clef. La probité de ces industries est proverbiale : jamais un objet de quelque valeur n'a été égaré ou dérobé.

Cette précaution prise, un Arabe ou un nègre demi-nu conduit le baigneur à la place qu'il doit occuper, le fait déshabiller, range ses vêtements sur une planche, lui ceint les reins d'une pièce de cotonnade, lui met un voile sur la tête, des sandales aux pieds, et l'introduit dans la salle de bain, rotonde pavée d'ardoise et de marbre, où des bouches de vapeur entretiennent constamment une température plus que sénégalienne. La première impression n'est pas agréable. La chaleur est si suffocante, la buée si épaisse, que vous hésitez à entrer. Mais votre guide vous entraîne et vous fait asseoir sur le pavé brûlant, après l'avoir au préalable lavé à grande eau à plusieurs reprises.



Jetez alors vos yeux autour de vous. De tous côtés, vous apercevrez des corps étendus

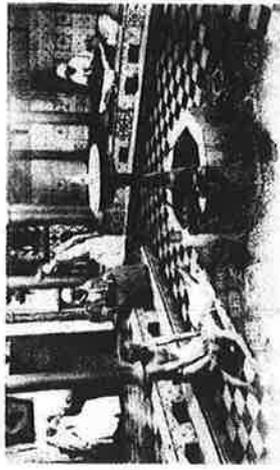
après desquels s'agitent et trépigment, dans des attitudes les plus variées, les serviteurs indigènes vêtus d'un simple cotillon. Avec leur tête rasée, leur peau luisante, leurs dents blanches, leurs yeux étincelants on dirait une légion de diables.

Ils travaillent avec ardeur, frottent, nettoient, pétrissent les membres, font craquer les articulations des baigneurs, et dans des mouvements désordonnés, la mèche de cheveux qu'ils gardent sur la tête s'agite comme un serpent. Et quel tumulte sous ces voûtes sombres, quels chants bizarres, quels cris aigus. Il y aurait de quoi s'effrayer si on ne se savait pas, dans un pays sûr, en terre française.

Mais vous suiez à grosses gouttes, vous êtes littéralement en nage. A votre tour maintenant. Deux, trois, quatre Arabes vous saisissent, vous étendent brusquement et se mettent à vous frictionner, à vous étriller avec leurs gants en poils de chameau, à vous masser, à vous tirer bras et jambes, comme s'ils voulaient vous les arracher. Vous n'êtes pas sans inquiétude sur l'intégrité de vos os. Rassurez-vous, Aussi bien que le physiologiste le plus exercé, ils connaissent le moment précis, la limite certaine où cesse le plaisir, où commence la souffrance, et savent s'arrêter à temps.

Quand on a bien été pétri, tourné, retourné, désarticulé, ils saisissent une poignée d'étaupe et vous inondent d'eau tiède. Douce transition et sensation délicieuse que celle de ce lavage bienfaisant après les frictions quasi-brutales dont vous venez d'être l'objet.

Bien nettoyé, bien épongé, on vous emmaillote comme un bébé et on vous transporte sans secousse dans la première salle, sur le lit de repos au-dessous de la planche qui supporte



vos habits. Là, voluptueusement allongé vous assistez à votre tour au défilé des arrivants. On vous apporte une tasse de café ou de thé et une longue pipe garnie de fin tabac d'Chebli. Bientôt la fatigue du bain, la dem-obscureté du lieu, les parfums de benjoin dont sont imprégnés vos draps, agissent sur vous vos paupières s'appesantissent, le tuyau d'ambre échappe de vos lèvres. On recommence mais plus mollement, le massage de l'étau. Et c'est avec le bien-être infini d'un enfant bercé par sa mère que vous passez tour à tour du repos à l'assoupissement et de l'assoupissement au sommeil.

Quand on s'éveille on sent plus léger, plus dispos et plus ragaillard : on éprouve un indéfinissable bien-être et c'est avec plaisir et avec l'espoir d'un prochain retour qu'on remet à maître écrivain les trentes sous qu'il demande pour le soins empressés et so attentive hospitalité. »



Bain maure à Thiersville.

Sources :

Un an à Alger - M-J Baudel 1887

La prostitution dans la ville d'Alger

E-A Duchesne 1853.

Gérard SEGL

Allocution de M. R. Trarieux Président des « Vieux du Neuf »

le 11 juin 1978 à Hérimoncourt.

« Mesdames et Messieurs

l'an dernier, les anciens du 9^{ème} Zouaves sont venus commémorer avec vous l'anniversaire de la fin victorieuse de la guerre 39-45, au cours de laquelle nous avons eu le privilège de vous libérer. Ce rassemblement fut marqué par une amitié du cœur qui a laissé un souvenir impérissable à tous ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ces cérémonies. Nous pensions être comblés par votre accueil, quand, notre ami, Monsieur Desroches, votre Maire, nous a fait la surprise d'aller encore plus loin dans sa manifestation d'estime. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous sommes revenus accompagner notre Colonel, le général **Aumeran**, à qui vous avez fait l'honneur de donner le **nom d'une rue de votre cité**.

Monsieur le Maire, je ne pourrais jamais trouver les mots qui traduiraient avec plénitude notre reconnaissance. Vous faites partie de cette jeunesse dont les prévenances et l'efficacité intelligentes sont les meilleures garanties de l'avenir de notre Pays. Vous faites partie, M. le Maire, de ceux qui veulent aller de l'avant mais qui n'oublent pas, pour autant, les leçons du passé : vous ne reniez pas l'action de vos aïeux et cette attitude est particulièrement appréciée par les vieux combattants que nous sommes devenus. Nous vous savons gré d'avoir fort bien compris que notre lutte visait à la défense du droit à ne pas vivre en esclaves et que nous avons combattu pour les générations futures. Certains d'entre nous ont eu la chance d'atteindre ces objectifs en préservant leur existences, d'autres, hélas, y ont laissé leur vie et c'est à ceux là que nous pensons et particulièrement au **Capitaine Friang** que la délicatesse de vos administrés a fait reposer dans la terre qu'il a abreuvée de son sang.

Aujourd'hui vous voulez perpétuer de façon tangible le nom du chef qui nous commandait en 1944/45. Votre geste honore bien sûr notre Colonel mais aussi tous les anciens du 9^{ème} Zouaves et sans doute l'enfant du Pays, le **Commandant Rolland** que nous sommes heureux de compter ce jour parmi nous, n'est il pas le moins sensible à cette marque d'estime.

Aussi je veux dire, M. le Maire, ainsi qu'à vos collaborateurs du Conseil Municipal, toute la gratitude des anciens du 9^{ème} Zouaves qui assistent à cette réunion mais aussi la reconnaissance de ceux qui nous ont fait part de leur regret de ne pouvoir être des nôtres et en particulier notre Marraine **Mme Eugène Peugeot** retenue à Royan par la maladie et qui a été navrée de ne pouvoir être à nos côtés en cette occasion exceptionnelle.

Mon Général, vous étiez avec nous je dirai même devant nous, lorsque nous étions dans les difficultés et dans la peine, aussi est il tout naturel que nous soyons avec vous dans la joie. Les circonstances ont fait que votre vie a été marquée d'exploits militaires qui vous ont valu la renommée et aussi la gratitude de vos compatriotes : l'honneur qui vous échoit aujourd'hui en est la meilleure illustration.

Elle concrétise un fait précis mais on ne saurait pour autant passé sous silence la magnifique conduite de l'aspirant devenu capitaine au cours de la guerre 1914-1918, pas plus que celle du commandant Aumeran à la tête d'un bataillon du 9^{ème} Zouaves en 1940 sur le canal de l'Ailette et à la **ferme du Pouy**. Aucun de vos anciens Zouaves ne s'y est trompé et nombreux sont ceux qui ayant servi sous vos ordres à cette époque ont tenu à venir vous dire toute leur admiration : notre association parisienne, la maison mère avec qui vous avez des contacts constants, mais aussi les Savoyards conduit par le Président Dalvet qui n'ont pas oublié le canal de l'Ailette, ceux de 1944-45 avec le Président Castelli et sa délégation du Sud-Est, Léglise, un ancien de 40, représentant le Sud-Ouest et enfin les nombreux anciens Zouaves de l'Est que notre ami Noblat a rassemblés en ce jour faste. Ceux là encore, ont encore plus de raison d'avoir compris ce qu'ils vous doivent et ils sont là dans ce but.

C'est donc, mon Général, dans la diversité des générations et de tous les coins de l'hexagone que nous sommes venus vous rendre hommage.

Votre mérite n'est pas seulement militaire et je ne veux pas forcer votre modestie en rappelant votre action civile au bénéfice de notre Pays et ceci avec le désintéressement le plus total. Je pense que, sous cet angle, la fidélité constante à vos pensées, une vie exaltante et sans tâche sont la meilleure des satisfactions.

Vos soldats n'ignorent rien de tout cela et ils sont fiers de vous.

En ce qui concerne le président de l'Amicale, je peux vous dire, si le 9^{ème} Zouaves au combat a été considéré par le Général de Lattre comme le « leader » de l'Armée Française, nous vous le devons, mais aussi nous vous sommes redevables de ce bloc d'acier que constitue notre Amicale.

Je me permettrai également d'attirer votre attention sur l'un des facettes de votre personnalité certainement moins connue mais qui, pour nous résistants de la lutte intérieure, est inestimable. Nous avons fait notre devoir dans la clandestinité mais certains d'entre nous avaient pensé que leur rôle ne s'arrêtait pas là et qu'ils se devaient de rejoindre leurs camarades venus d'Afrique, afin de laver complètement l'affront de 1940.

Je viens de relater l'histoire de la 1^{ère} Armée Française de notre regretté Maréchal de Lattre et je me permets de vous lire les passages qui nous intéressent au **chapitre de l'amalgame, concernant l'intégration des F.F.I. à l'Armée régulière** :

« A aucun prix nous ne devons décevoir ces hommes et laisser éteindre cette flamme qui s'est allumée. La France nouvelle ne pourra se sculpter sans avoir dans sa propre matière cette glaise faite de toutes les douleurs, de cet instinct de conservation de la race et de la grandeur Française ».

Je pense, mon Général, qu'à l'arrivée de Corrèze-Limousin au sein du 9^{ème} Zouaves, vous étiez fortement imprégné de cette pensée du Général en Chef. Il est dit plus loin :

*« Dans l'Infanterie « la greffe » ne prend généralement pas. Les bataillons rattachés se sentaient malheureux, un peu « les parents pauvres » auprès de nos régiments qu'ils déséquilibraient. **Seuls s'avèrent solides les constitutions de trois groupements de choc et le remplacement de bataillons Noirs-Africains du 9^{ème} Régiment de Zouaves (Cl Aumeran) par deux bataillons fournis par la brigade F.F.I. de Corrèze-Limousin et que rejoignirent les volontaires d'un maquis de la banlieue Parisienne, celle de St Ouen ... »***

J'ai vécu cette période, le début ne fut pas facile et je me suis personnellement heurté à la partialité à l'hostilité et ou bien je dirai, quelques fois au mépris de quelques camarades venus d'Afrique. Le GI Guédin, ici présent, et qui fut notre chef dans la résistance en Corrèze ne me démentira pas. Néanmoins tout rentra rapidement dans l'ordre et nous savons bien, mon Général, que c'est près de vous que nous avons trouvé le meilleur de nos défenseurs et que c'est à vous que nous devons la réussite de cet amalgame.

Les maquis ne sont pas près de l'oublier et ils sont fiers d'avoir porté la chéchia est d'avoir servi sous vos ordres.

Je profite de cette occasion pour vous dire notre gratitude : vous avez fait de nous des hommes.

Mesdames, Messieurs, vous saurez ainsi que le GI Aumeran que vous honorez aujourd'hui n'a pas été seulement votre libérateur mais aussi un exemple au cours d'une vie pendant laquelle il a su s'attacher des hommes par des liens d'estime qui sont devenus de l'affection.

Le Lt CUDUBROCA dernier chef
de Corps du 3^{ème} Zouaves 1960/62

distribuait à ses hommes, une
brochure...

« 17 histoires de Chacals ».

*Connaissez-vous d'autres heureuses
initiatives de ce genre ?*

P R E F A C E

Le 3^{ème} Zouaves chargé de la sécurité mobile
de la voie-terrée dans le Constantininois a une
tâche rude et ingrate.

Les trains peuvent être harcelés ? Ils sont
escortés.

Ils peuvent sauter ? La voie est « ouverte »
par une draine et un scout-car blindés chargés
de zouaves.

Le fellagha pose ses mines pendant la nuit ?
Des patrouilles sur rail circulent dans l'obscurité
pour gêner le rebelle.

La partie la plus importante du travail se fait
à des heures où les civils habituellement dorment :
c'est un métier de cobaye, sans gloire. On saute
sur les mines sans jamais rencontrer un ennemi.
Mais la courbe toujours décroissante des attentats
prouve que le système est valable.

Plus de soixante équipes livrées chaque jour
à elles-mêmes avec les dangers du rail, les ini-
tiatives à prendre.

Les difficultés sont la cohésion et la discipline.
Une chose réunit ces hommes : ils font partie
du 3^{ème} Zouaves.

La discipline ne peut être que librement con-
sentie.

Ceci n'est pas un historique.

Notre but a été de rendre présents au Zouaves
d'aujourd'hui les exploits de leurs aînés.

SEBASTOPOUL, PALESTRO, SAN LORENZO,
VERDUN... Ces noms ne sont pas de simples
inscriptions sur un drapeau : ils représentent des
milliers de souffrances, de sacrifices, de victoires
d'hommes sur eux-mêmes et sur les autres.

Nous avons tenté d'en faire revivre un petit
nombre dans cet ouvrage... qu'on pourrait dire
écrit en marge d'un historique.

Il fallait donc que nos gars sachent ce qu'était la Grandeur de cette Unité dont ils avaient à défendre le renom.

Ainsi est né « 17 histoires de Chacals ». Des hommes et gradés de toutes les compagnies y ont participé.

Je remercie d'abord le Sergent **MARCILLY**, jeune auteur, que nous étions heureux de compter dans nos rangs : il a rassemblé les éléments de cet historique.

Je remercie le Sous-Lieutenant **RIPOLL**, agrégé de lettres qui a repris le travail : nous avons été fiers de l'avoir auprès de nous. Je remercie le Caporal **BLANCHARD**, parti trop tôt pour terminer cet ouvrage, le Sergent **DEBOS**, journaliste, qui l'a achevé et a rassemblé les souvenirs qui vous sont destinés, Zouaves d'aujourd'hui.

Je remercie enfin tous les volontaires qui ont écrit ces nouvelles avec leur cœur, et le comité de lecture présidé par le Sous-Lieutenant **CLARYSSE**, docteur ès sciences.

Certes, chacun a cherché à rendre ces histoires vivantes mais la vérité n'est peut-être pas constamment respectée. Nous nous en excusons : Nous n'avions pas toujours toutes les données. Mais nous avons cherché à respecter l'Esprit, à respecter l'Héroïsme qui perçait sous les mots de tous les jours.

D'ailleurs qu'importe ! ce livre n'est pas fait pour être publié.

Il ne sera imprimé que pour vous offrir, au moment de la Noël, à vous qui ne faites que passer dans l'armée, les vœux de vos Officiers et de vos Sous-Officiers.

Ces pages vous diront notre affection, notre confiance en vous et dans la belle jeunesse que vous êtes. Elles veulent vous remercier de votre travail quotidien, de votre discipline, de votre compréhension de notre justice, de votre bonne humeur.

Nous espérons que vous les garderez, quand vous aurez échangé les joies de la camaraderie contre toutes celles que nous souhaitons à vos foyers.

Une pleine valeur leur sera donnée par la signature, sur la page de garde, de tous les amis de votre Equipe.

Et si, parmi ces signatures il y a le pouce de Mohamed gardez-les plus précieusement encore car, s'il y a des dissidents, il y en a tant parmi nos musulmans qui se sont fait tuer, et tant qui se font tuer encore pour la FRANCE !

SOUVENIR !

Décembre 1961.

Lieutenant-Colonel **DUBROCA**,
Commandant le 3^{me} Zouaves.

Michel Denis, Président de l'Amicale des Zouaves du Nord :Pas de Calais, nous informe que l'exposition tenue au S.I. de Saint Pol sur Mer, du 15 au 26 juin 2012, a obtenue un franc succès.

Michel a contribué ainsi à faire mieux connaître ND de Lorette en instance de classement au Patrimoine de l'UNESCO.

ND de Lorette à l'honneur



Michel Denis propose une exposition « pour susciter l'envie d'aller voir sur place ».

Parmi les sites commémoratifs de la Grande Guerre, celui de Notre-Dame de Lorette est le plus visité, après Verdun. Sur 13 hectares sont rassemblés une basilique, une tour lanterne, une crypte aux 32 cerceaux dédiés aux soldats inconnus, un cimetière, un musée... L'ensemble a été conçu pour relier les combats qui se sont déroulés en 1914 jusqu'au mois d'octobre 1915. 100 000 morts furent dénombrés et certains sont encore dans l'anonymat. « Il existe un projet de construction d'un mur sur lequel seraient inscrits les noms des 600 000 morts sur le secteur Nord-Pas-de-Calais » précise Michel Denis, auteur d'une exposition au Syndicat d'Initia-

tive de Saint-Pol-sur-Mer, destinée à apporter un éclairage sur cette période douloureuse de l'histoire de l'Europe. « 20 000 tombes ont été répertoriées et 3 200 gardes d'honneur dont 30 Dunkerquois sont chargés du repos de leur âme. Sur place, il y en a toujours une douzaine pour assurer l'accueil du public. » Michel Denis est intéressable sur le sujet. « J'ai voulu monter cette expo pour susciter l'envie d'aller voir sur place. » Il est vrai que l'ensemble des documents présents a valeur d'en-seignement : des textes, des photos, des objets d'époque. Des scolaires devraient d'ailleurs venir s'informer lors de visites guidées.

Gautier LEROY
Contact : 03 28 64 15 03



Des nouvelles rassurantes de **Lucien Derveaux** nous parviennent.

Malgré les soins attentifs de son épouse Micheline, notre ami a du être hospitalisé à Senlis.

Ayant repris des forces, Lucien est rentré en convalescence à la maison.

Tous les zouaves lui souhaitent un bon rétablissement.



Tract aperçu à l'exposition

au musée de l'Armée , hôtel des Invalides jusqu'au 29 juillet.

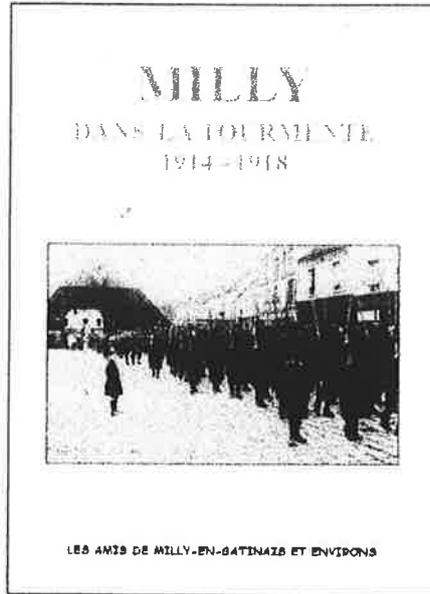
« **ALGERIE 1830/1962** »



« *Milly dans la tourmente 1914-1918* »

Ecrit par Jacques Fournillon et Eric Gachot

Limite de validité : jusqu'à la parution de l'ouvrage prévue pour septembre 2012.



Cet ouvrage édité par l'association « Les Amis de Milly-en-Gâtinais et Environs », expose dans une synthèse inédite l'histoire du camp d'instruction des 1^{er} et 3^e régiments de Zouaves de Milly-la-Forêt.

D'une approche pratique et didactique, ce livre mêle avec bonheur des articles de presse de l'époque, et des anecdotes souvent insolites.

Remarquablement documenté, il rassemble, en outre, des illustrations en provenance d'archives publiques et privées.

Cet ouvrage s'adresse aux passionnés de l'histoire de Milly-la-Forêt, mais aussi à tous les amis et anciens des 1^{er} et 3^e régiments de Zouaves, ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur la première Guerre Mondiale.

Livre relié dos collé - 170 pages en noir et blanc - format 21 cm x 29,7 cm

En souscrivant avant le 1^{er} septembre 2012, vous contribuez à la publication de cet ouvrage et bénéficiez d'un tarif préférentiel sur le prix de vente public (*).

Je soussigné : M. Mme. Mlle. Organisme (**)

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse mail :

déclare souscrire à l'achat du livre : « *Milly dans la tourmente 1914-1918* »

Prix : 18 € l'exemplaire

Participation aux frais de port : 4 € par exemplaire

18 € xexemplaires : €

4 € xexemplaires : €

Soit un TOTAL de : €

Ci-joint mon règlement (***) en chèque à l'ordre de « Les Amis de Milly-en-Gâtinais et Environs »

A : , le :

Signature obligatoire :

(*) À compter du 1^{er} septembre 2012, le livre sera vendu 20 € + frais d'expédition : 4 €

(**) Rayer les mentions inutiles.

(***) Votre règlement sera encaissé lors de l'expédition du livre.

Ce bulletin de souscription est à retourner rempli avec votre règlement à :

LAMGE - 18, rue du Général de Bellavène - 91490 Milly-la-Forêt

Contact : eric.gachot@orange.fr - Tél : 06.26.99.76.39